CATALOGUE DES ACTES

DES

ÉVÊQUES DE LANGRES

PRÉCEDÉ D'UNE INTRODUCTION HISTORIQUE ET DIPLOMATIQUE DU VII^e SIÈCLE A 1111

PAR

Pierre GAUTIER

Licencié ès lettres, Élève de l'École des Hautes-Études.

I. LES LISTES DES ÉVÊQUES DE LANGRES

Aux quatre listes épiscopales signalées par M. Léopold Delisle (Histoire littéraire de la France, t. XXIX, p. 403), nous en ajoutons trois, tirées : 1°, d'une copie d'un feuillet disparu du cartulaire de l'abbaye d'Auberive (Bibliothèque de Chaumont); 2°, du ms. n° 4 de la bibliothèque de Semur; 3°, du ms. B. N. lat. 17082.

De ces sept listes, la meilleure est celle du premier cartulaire de Saint-Étienne de Dijon (Archives de la Côte-d'Or). Elle est antérieure à 1179, mais présente une lacune pour la fin du vine siècle. Nous rétablirons ainsi la chronologie des trois derniers évêques de ce siècle. Erlolfus, évêque en 764, 769, 772; Hariolfus son frère, mort le 13 août 775, et Vualdricus, sacré entre le 13 août 775 et le 26 janvier 776.

II. CRITIQUE DES SOURCES

Les archives du chapitre de Saint-Mammès de Langres contiennent un cartulaire de la fin du xive siècle et une belle suite de chartes originales. Une d'elles, datée de 973, au nom de l'évêque Vuidricus, n'est qu'une minute ou une copie; celle de l'évêque Lambert, de 1018, a subi des grattages. Une troisième, donnée par Robert de Bourgogne entre 1084 et 1092, doit être aussi une minute.

Saint-Bénigne de Dijon a possédé deux cartulaires : le premier, qui est en partie de la fin du xie siècle, est à la bibliothèque de Dijon (ms. nº 348); l'autre est perdu. Il datait du xive siècle : nous en avons une table et des copies dans B.N. Collection de Bourgogne, t. XI, et dans B.N. latin 13872. Nous considérons comme fausse une notice, datée du 17 mars 1066, de l'évêque Renard. Elle fait partie d'un dossier de pièces fausses, relatives à la confirmation des droits de cette abbaye. Une donation de 1106, des églises de Saint-Jean et Saint-Philibert de Dijon, nous paraît également suspecte; une autre, de Robert de Bourgogne, de 1108, pour le prieuré de Vignory, a été refaite avec de notables variantes; enfin une prétendue charte de Lambert de l'année 1012, accordant l'église de Marault au prieuré de Saixefontaines, est un faux manifeste.

Les archives de Saint-Étienne de Dijon conservent deux textes d'une prétendue donation de l'évêque Betton: l'un affectant les apparences d'un original, daté de mai 802, et qui n'est pas plus ancien que le xuc siècle; l'autre, tiré du premier cartulaire de Saint-Étienne, et nous paraît très suspect. Une charte de l'évêque Hugues, de 1046, tirée de ce même cartulaire, a été faite postérieurement aux faits relatés; une autre de Hardouin, de 1059, présente les caractères d'un âge postérieur.

Le cartulaire de Bèze, qui date du début du xue siècle, nous a donné une confirmation de l'année 830, dont la date au moins est ajoutée. Une notice (1010-1016) mentionne la présence de Gaucelin, êvêque de Mâcon en 1018.

L'abbaye de Saint-Seine a eu deux cartulaires, l'un conservé aux archives de la Côte-d'Or, l'autre perdu (copie de Dom Aubrée, B.N. lat. 12824).

Le cartulaire de Flavigny est connu par deux copies : l'une, de la main de dom Plancher, à la Bibliothèque de Châtillon-sur-Seine ; l'autre par Jean Bouhier, à la B.N. lat. 17720. Nous en avons tiré une charte d'Isaac de 865 qui est interpolée et probablement fausse.

Molême a été, au xue siècle, une grande officine de faux diplômes épiscopaux; nous en comptons dix-neuf interpolés ou apocryphes, parmi lesquels cinq chartes de 1101 pour les églises d'Essoyes, Fralignes, Vertault, Bologne et Noyers. Elles ont été autrefois scellées. On refit, au nom de l'évêque Renard, fondateur de l'abbaye, la grande pancarte de confirmation donnée par son successeur Robert en 1101; celle-ci présente des caractères tout à fait spéciaux dans la série des chartes de nos évêgues : elle a dû être faite à l'abbaye même. Le prieuré de Saint-Gengoul de Varennes nous a donné une prétendue charte de Renard (1101), attribuant à la maison de Nogent la fondation de ce prieuré dont la création était l'œuvre des sires de Choiseul. Le prieuré de Saint-Didier de Langres nous donne aussi un acte faux et deux interpolés.

III. DIPLOMATIQUE

Nous distinguons dans la chancellerie des évêques de Langres, jusqu'au début du xue siècle, trois périodes. Du ixe siècle à 981, les privilèges épiscopaux sont authentiqués par les souscriptions autographes de l'évêque et de son entourage; de 981 à 1049, trois évêques, Brunon de Roucy, Lambert et Hugues authentiquent leurs actes par des monogrammes. Vers 1050, l'évêque Hardouin scelle ses actes d'un sceau pendant en cire noire sur cordelette bleue et blanche.

L'usage des notes tironiennes a été assez répandu jusqu'à la fin du x^e siècle. Nous avons rencontré une souscription en caractères grecs et un monogramme. L'évêque n'a pas encore de chancellerie organisée : le chancelier qui souscrit ses actes est un dignitaire du chapitre de Saint-Mammès, et nous retrouvons d'autres chanceliers à Saint-Étienne, Saint-Bénigne de Dijon et Saint-Michel de Tonnerre.

CATALOGUE DES ACTES DES ÉVEQUES DE LANGRES

PREUVES .